

LES AGACEMENTS DU RÉSEAU ANTI-ARNAQUES : LES PROMOTIONS DES SITES ÉPHÉMÈRES

Cette rubrique se propose de lister les pratiques commerciales qui ont le don d'agacer le **Réseau Anti-Arnaques**.

Nous allons suivre chaque semaine les états d'âme de Martial, retraité, consommateur avisé et exigeant, confronté aux promesses publicitaires les plus variées.

C'est la promenade – virtuelle – favorite de Martial chaque matin : il consulte les offres publicitaires parues sur **Facebook** et il découvre de nouveaux sites proposant des articles ménagers ou des produits de bien-être et santé.

Il constate que, systématiquement, les produits qui lui sont présentés pour la première fois sont assortis d'un rabais de 30 à 50 %. En fait la réduction est purement virtuelle puisque le professionnel a artificiellement gonflé le prix de vente afin de mieux faire ressortir un prix remisé.

Parfois, afin d'accroître la pression sur la décision d'achat, une quantité limitée ou une période de validité réduite sont affichée. La technique de la pénurie a toujours le don de faire rire Martial.

Et, comme chaque jour, Martial s'empressera de quitter ces offres sans intérêt afin de ne pas tomber dans les pièges grossiers qui encombrant le web.



INFO-ALERTE est une mise en garde hebdomadaire diffusée par le Réseau anti-arnaques, association partenaire de l'UFC-Que Choisir, BP 40179, 79205 PARTHENAY cedex (contact@arnaques-infos.org).

SIRET : 503 805 657 00049

Reproduction autorisée sous réserve de mentionner l'origine.

Directeur de la publication : **Pascal TONNERRE** (president@arnaques-infos.org)